

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX DE VENTE				HONORAIRES TTC
de	1 €	à	19 999 €	3 000,00 €
de	20 000 €	à	59 999 €	5 000,00 €
de	60 000 €	à	99 999 €	9,0% du prix de vente (dans la limite de 8 000 €)
de	100 000 €	à	149 999 €	8,0% du prix de vente (dans la limite de 9 500 €)
de	150 000 €	à	199 999 €	6,5% du prix de vente (dans la limite de 11 000 €)
de	200 000 €	à	499 999 €	5,5% du prix de vente (dans la limite de 25 000 €)
À partir de 500 000 €				5,0% du prix de vente
Commerces				10,0% HT du prix de vente
Autres prestations :		Rédaction d'un compromis de vente		500 € TTC

Les honoraires sont supportés par le vendeur. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Barème du 01/06/2021

